

PASSAGE DES ORAUX DE TPE 2015/2016

Les oraux de TPE se passeront par demi-journée comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

1ES 1	LUNDI 21 MARS <i>MATIN</i>
1ES 2	JEUDI 24 MARS <i>APRES MIDI</i>
1ES 3	LUNDI 21 MARS <i>APRES MIDI</i>
1 L	VENDREDI 25 MARS <i>MATIN</i>
1S 1	MARDI 22 MARS <i>MATIN</i>
1S 2	MERCREDI 23 MARS <i>MATIN</i>
1S 3 + VETAULT Marina 1S2	JEUDI 24 MARS <i>MATIN</i>
1S 4	MARDI 22 MARS <i>APRES MIDI</i>
1S 5	MARDI 22 MARS <i>APRES MIDI</i>

- Les élèves seront libérés de leurs cours pour cette demi-journée.
- En cas de besoin de matériel spécifique, prendre rendez-vous la semaine précédente avec les agents de laboratoire en physique ou SVT pour la mise à disposition du matériel.
- Les élèves prendront connaissance de leur convocation, par heure et salle la semaine de la rentrée : émargement en classe et affichage dans le hall.